Mars 2017

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				2	Patin libre (13h30 à 15h, St-Robert)	4
5	6 Conseil municipal (salle Léo-Théroux, 20h)	7 Biblio Âge d'Or Yoga	8	9	10	11
12 Heure avancée	13	14 Biblio Yoga Âge d'Or	Aféas Cabane à sucre	Tournoi Âge D'or (salle Léo- Théroux 13h)	17 Âge d'Or Danse (salle Léo-Théroux)	18
19	20	21 Biblio Yoga Âge d'Or	22 1er versement de taxes	23 Soirée cinéma	Patin libre (13h30 à 15h, St-Robert)	25
26	27	28 Yoga	29	30	31	



COMPLICE des initiatives de sa communauté, **Desjardins** est fier d'apporter son appui aux activités de la région.



450 746 7000

Coopérer pour créer l'avenir





Volume 13 - Numéro 2

Mars 2017

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME : LE 8 MARS SOYONS FIÈRE D'ÊTRE FEMME!

Il me fait grand plaisir de vous revenir après un congé de plusieurs mois.

J'ai choisi de vous entretenir, en ce mois de mars, de l'importance que la femme doit occuper dans la société. Je pense que nous devons être fières d'être femme, que nous devons en parler dans notre entourage, autant aux hommes qu'aux femmes. Il est réconfortant de voir qu'il existe une prise de parole forte de la part des jeunes, qu' ils montent au front et qu'ils ne s'excusent plus. " On sent une fraîcheur, une détermination, une beauté là-dedans. " (Françoise David).



Combien de fois a-t-on cherché à clouer le bec aux femmes... à faire comprendre que leurs paroles n'avaient pas de valeur? Trop souvent? C'est par la force des choses qu'on s'engage en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes. Parce qu'un jour, l'autre devant soi nous voit comme le « sexe faible ». On nous paie moins que notre confrère. «Le sexisme ordinaire, ça existe?» (Jessica Bennett) C'est ce genre de sexisme qui vous fait vous demander : Est-ce que je suis folle ou quoi? (Non tu ne l'es pas!) Nous devons riposter lorsqu'un collègue coupe sans cesse la parole aux filles. Il est permis de lui demander gentiment de leurs laisser terminer leurs interventions. Les études démontrent que, dans les réunions, les hommes parlent plus que les femmes, et que celles-ci se font interrompre deux fois plus. (New York Times). « Elles ont peu d'occasion de s'exprimer. Il faut donc livrer un message clair. Les femmes doivent s'affirmer et se faire confiance».

Edito : (Johanne Lauzon, rédactrice en chef, Châtelaine, mars 2017)

Le 20 mars, c'est l'arrivée du printemps, mais évidemment, au Québec, c'est souvent plus théorique que météorologique. L'optimisme est à conseiller!

Bonne semaine de relâche pour tous!

Pensée : L'amitié double les joies et réduit de moitié les peines.

"Citation de François Bacon"

Municipalité de Yamaska

Mairie

100, rue Guilbault

Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone : 450 789-2489 Télécopieur : 450 789-2970

Courriel: <u>yamaska@pierredesaurel.com</u>

Site web: www.yamaska.ca

Facebook : <u>Municipalité de Yamaska</u>

Heures d'ouverture:

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 12h30 à 16h30

Vendredi 8h à 12h

Les membres du Conseil municipal

Maire:

Louis R. Joyal 450 789-2912

genlouis@distributel.net

Conseillères et conseillers :

Danielle Proulx 450 789-5030

 $danielle_proulx_19@hotmail.com$

Yvan Robidoux 450 517-0025

yvanrobidoux@outlook.com

Diane De Tonnancourt 450 789-2897

dianedetonnancourt2@hotmail.com

Léo-Paul Desmarais 450 789-2175

dianebibeau202@hotmail.com

Jean-Pierre Bussières 450 789-5757

jpbussieres299@gmail.com

Alain Crevier 450 789-3427

acrevier@bell.net

Direction générale :

Karine Lussier 450 789-2489

yamaska@pierredesaurel.com

Numéros de téléphones

Coordonnateurs des mesures d'urgence :

Louis R. Joyal 450 789-2912

Urgence – Police – Incendie – Ambulance :

Ambulance : 9-1-1

Sûreté du Québec appel de service : 310-4141ou *4141

Permis de construction, rénovation (sur rendez-vous) 450 789-2489

Salle Léo-Théroux 450 789-2007

Bibliothèque municipale 450 789-2007

Centre communautaire 450 789-5353

Presbytère 450 789-2115

Caisse Desjardins Centre Pierre-De Saurel 450 746-4646

École intégrée de Yamaska 450 746-3513

Bureau de poste 450 789-2317

S.P.A.D.

Sans frais 1 855 472-5700

MRC de Pierre-De Saurel 450 743-2703

CLSC du Havre 450 746-4545

Date de tombée

pour la prochaine édition : 16 mars 2017

Prochaine parution:

31 mars 2017

Autobus Bibeau Inc.

TRANSPORT SCOLAIRE & VOYAGES **SPÉCIAUX**

188 Mgr Parenteau, Yamaska (Québec) J0G 1W0



Jasmin Bibeau Propriétaire

Tél.: (450) 789-0757



5. Mor Parenteau, Yamaska, Québec J0G 1W0 Téléphone et télécopieur

450.789.2404

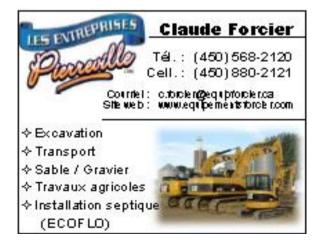


- · Boeuf A-1, charcuterie. fruits & légumes, pain chaud, produits maison
- Caté et sandwich
- Service de télécopies et photocopies
- · Sac de glace et vers pour la pêche
- Livraison et commandes téléphoniques











Inauguration du Parc éolien Pierre-De Saurel

Le 6 février dernier, se tenait à Yamaska, l'inauguration officielle des activités de Parc éolien Pierre-De Saurel (Parc) à laquelle participait une centaine de dignitaires et de collaborateurs. Le projet résolument tourné vers le développement durable dont la mise en service a débuté le 28 décembre dernier est le premier parc éolien qui soit à 100% communautaire au Québec. Aussi, la population sera invitée, au printemps 2017, à une visite du site lors d'une journée portes ouvertes. Les détails de la visite seront annoncés ultérieurement.

Lors de cette inauguration, une vidéo présentant un résumé de toutes les étapes de la construction a été présentée. Vous êtes invités à la visionner à l'adresse web suivante : <u>eoliennespierredesaurel.com</u>

INSCRIPTIONS Préscolaire et Passe-partout

Préscolaire

Si vous avez un enfant âgé de 5 ans au 30 septembre 2017, vous devez venir au secrétariat de l'école pour faire sa première inscription à la maternelle. Vous devez vous présenter et apporter son certificat de naissance ainsi qu'une preuve de résidence (permis de conduire).

Passe-Partout

Si vous avez un enfant âgé de 4 ans au 30 septembre 2017, il est admissible à participer au programme d'animation Passe-Partout offert par la commission scolaire qui réunit les enfants à l'école les mardis matins.

Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec la secrétaire de l'école au (450) 746-3513 poste 3.



Nouvelles du Conseil municipal

En bref...

ERRATUM

Calendrier des séances ordinaires en 2017 :

- 16 janvier (3^e lundi)
- 6 février
- 6 mars
- 3 avril
- 1^{er} mai
- 5 juin
- 4 juillet (mardi)
- 14 août (2^e lundi)
- 5 septembre (mardi)
- 2 octobre
- 13 novembre
- 4 décembre

INFORMATION AUX ÉLECTEURS

Dans l'enveloppe accompagnant les comptes de taxes, il y avait des formulaires informant les propriétaires d'immeubles (non domiciliés) quant à leur droit d'inscription sur la liste électorale.

Électeurs non domiciliés

Les propriétaires uniques ou les copropriétaires indivis d'un immeuble situé sur le territoire de municipalité de Yamaska et dont l'adresse du domicile se situe à l'extérieur dudit territoire doivent, s'ils désirent exercer leur droit de vote, demander leur inscription sur la liste électorale en complétant l'un ou l'autre des formulaires suivants, selon le cas :

Demande d'inscription par un **propriétaire unique** d'un immeuble ou par un occupant unique d'un établissement d'entreprise (SMR-9.2)

Procuration pour désigner le <u>copropriétaire</u> indivis d'un immeuble ou le cooccupant d'un établissement d'entreprise (SMR-9.1)

Séance ordinaire du 16 janvier 2017

Autorisation de présenter une demande d'aide financière dans le programme nouveau fonds chantiers Canada-Québec – volet fonds des petites collectivités (fpc) – volet 1.1

Considérant que la Municipalité de Yamaska désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) pour le projet de réhabilitation des infrastructures souterraines des secteurs suivants :

- ✓ Rue Salvas, entre les rues Saint-Michel et Principale;
- ✓ Rue Salvas, entre la route 132 et la rue Saint-Michel:
- ✓ Rue Saint-Michel, entre les rues Salvas et Lauzière:
- ✓ Rue Lauzière, entre la route 132 et la rue Saint-Michel;
- ✓ Rue Guillemette, entre les rues Lauzière et Léveillé:
- ✓ Rue Léveillé, entre la route 132 et la rue Guillemette:

Notons que les travaux seront effectués conséquemment aux subventions et à leur priorité.

Échéance

1^{er} versement de taxes municipales 22 mars 2017

Vous pouvez acquitter vos taxes au bureau municipal par chèque ou en argent, par la poste, AccèsD, Telnat ou BlCDirect

LA PROPRETÉ À YAMASKA, L'AFFAIRE DE TOUS!

AVIS PUBLIC

SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION

AGRANDISSEMENT DU PAVILLON NOTRE-DAME DE L'ÉCOLE INTÉGRÉE D'YAMASKA EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité,

OUE:

Le Conseil de la Municipalité de Yamaska tiendra une séance publique d'information portant sur le projet d'agrandissement du pavillon Notre-Dame de l'École intégrée d'Yamaska le lundi 13 mars 2017 à 19h, à la salle Léo-Théroux, située au 45, rue Cardin à Yamaska. Lors de cette rencontre, des représentants de la Commission scolaire de Sorel-Tracy seront présents afin de présenter ledit projet.

En foi de quoi, je donne le présent certificat ce 21^e jour du mois de février de l'an deux mille dix-sept.

Karine Lussier, directrice générale et secrétaire-trésorière

Vous êtes conviés à la rencontre d'information qui aura lieu le 13 mars 2017 à 19h à la salle Léo-Théroux portant sur le projet d'agrandissement du pavillon Notre-Dame de l'école Intégrée d'Yamaska.

C'est un projet très important pour l'avenir de la municipalité qui nécessite la présence de tous les citoyens car éventuellement, il devra y avoir un règlement d'emprunt afin de financer ce projet.

Louis R. Joyal

STEVE CHAGNON Fabrication et soudure VENTE DE: FER, ALUMINIUM, BARRE, PLAQUE PIÈCES DE PETITES REMORQUES SERVICE DE: COUPE ET PLIAGE

RAPPEL IMPORTANT

Important

Vous pouvez demander le crédit d'impôt RénoVert uniquement pour les années d'imposition 2016 et 2017, au moment de la production de votre déclaration de revenus.

Ce crédit d'impôt remboursable est mis en place **temporairement** pour encourager les particuliers à réaliser des travaux de rénovation résidentielle écoresponsable reconnus qui ont une incidence positive sur le plan énergétique ou environnemental.

Les travaux de rénovation écoresponsable reconnus doivent être effectués par un entrepreneur qualifié en vertu d'une entente conclue avant le 1^{er} avril 2017.

Le montant maximal du crédit d'impôt que vous pouvez demander à l'égard de votre habitation admissible est de 10 000 \$. Il correspond à 20% de la partie des dépenses admissibles qui excède 2 500\$ que vous aurez payées avant le 1^{er} octobre 2017.

RÉSULTATS DES TESTS DE COLORANT

Les citoyens ayant eu la visite, l'été passé, de la firme pour un test de colorants concernant les normes de leurs installations septiques doivent venir chercher les rapports au bureau municipal.

PROGRAMME DE MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

AIDE FINANCIÈRE

Marche à suivre :

- 1. Installation actuelle non conforme ou inexistante;
- 2. Contacter un ingénieur ou un technologue afin d'obtenir une étude de caractérisation;
- 3. Demander une soumission à un entrepreneur afin de réaliser les travaux demandés;
- 4. Présenter au bureau municipal **l'étude de caractérisation** et la **soumission de l'entrepreneur** pour l'obtention du permis;
- 5. Compléter une demande d'aide financière sur le formulaire prévu (annexe A);
- 6. Demande acceptée par résolution du conseil municipal;
- 7. Les établissements commercial ou industriel ainsi que les résidences ayant un débit quotidien de 3 240 litres et plus (6 chambres à coucher) sont non admissible.

Réalisation des travaux :

8. Lorsque la demande est acceptée par le conseil municipal, vous pouvez réaliser vos travaux.

Demande de remboursement :

9. Une fois les travaux terminés, vous devez apporter les factures adressées au nom du propriétaire et l'adresse où sont effectués les travaux ainsi que le certificat de conformité.

L'aide financière consentie est limitée au coût réel des travaux, y incluant les services professionnels et les frais d'administration fixes de 200\$.

Le versement de l'aide financière s'effectue dans un délai maximum de soixante (60) jours après que le propriétaire aura remis les documents requis. Si les dépenses ont déjà été payées par le ou les propriétaires, le chèque est émis au nom du ou des propriétaires. Si les dépenses n'ont pas été payées par le ou les propriétaires, un chèque est délivré conjointement au nom du ou des propriétaires et de l'entrepreneur ayant effectué les travaux.

Veuillez noter qu'au moment du <u>financement permanent</u> de l'aide financière consentie et des frais <u>d'emprunt temporaire</u>, les frais d'administration fixes de 200\$ pour l'ouverture du dossier peuvent être ajoutés à l'emprunt et seront répartis annuellement sur votre compte de taxes pour une durée de 15 ans. De plus, des frais d'administration annuels de 25\$ seront facturés.

Le programme d'aide financière se termine le **1**^{er} **juillet 2018.** Après cette date, nous effectuerons le financement permanent. Les remboursements débuteront donc à compter de 2019, et ce, pour 15 ans.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer au 450 789-2489.

Organismes (suite)

Comité des loisirs

À la suite de l'assemblée générale des membres du comité des Loisirs, tenue le lundi 20 février, sur une possibilité de neuf(9) postes ouverts, six(6) ont été comblés.





Voici la liste des personnes élues :

- * Léo-Paul Desmarais, président;
- * Caroline Chagnon, vice-présidente;
- * Danielle Proulx, secrétaire;
- * Alain Crevier, trésorier;
- * Nina Blanchard, administratrice;
- * Nathalie Bussières, administratrice.

Mesdames Josée Lachapelle et Amélie Roy n'ont pas renouvelé leur mandat par manque de disponibilité pour faire partie du conseil d'administration. Par contre, elles nous ont assurés de leur participation pour l'organisation du soccer. Elles ont œuvré au sein du comité des Loisirs durant plusieurs années et ont fait un travail remarquable. Sincère merci à vous deux et toute notre reconnaissance pour votre temps mis au service des jeunes et de la population!

Léo-Paul Desmarais Président

> Soirée cinéma *Jeudi 23 mars 2017 A la salle Léo-Théroux

Le film est à déterminer!

Rafraîchissements en vente sur place On vous attend en grand nombre!

Dans le cadre du mois de la nutrition, 3 activités spéciales gratuites

Place limitée!

1- Atelier alimentaire « Je suis capable » parents –enfants

Quand? Samedi 11 mars 2017 dès 10h30



<u>Où?</u> Centre communautaire de Yamaska (137, rue principale)

<u>Pour qui?</u> Pour les jeunes et leur parent de Yamaska

Maximum de 16 enfants + leur parent. Inscription obligatoire avant vendredi 3 mars 2017

2- Atelier-conférence « Les bons choix à l'épicerie »

Par la nutritionniste Marie Ouellet
Quand? Mardi 21 mars 2017 dès 19 h 00
Où? À la salle communautaire de SaintRobert (1, rue Aggée-Pelletier)
Pour qui? Pour les parents et les grandsparents

Inscription obligatoire avant lundi 13 mars 2017

3- Activité spéciale sensorielle

Quand? Vendredi 24 mars 2017 de 10 h 00 à 11 h 30

<u>Où?</u> Centre communautaire de Yamaska (137, rue principale)

<u>Pour qui?</u> Les jeunes de 5 à 12 ans *Inscription obligatoire avant vendredi* 17 mars 2017

Pour INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS, veuillez communiquer avec Vickie

Larouche: 450 881-3101 ou au vlarouche@pierredesaurel.com

Organismes

Afeas

La journée du 8 mars, toujours aussi importante?





Lors du décès de madame Marie-Claire Kirkland-Casgrain, en mars 2016, plusieurs se sont souvenues de tout ce que cette

femme avait accompli. Elle nous a légué des avancées dont nous profitons chaque jour. Elle fut la première québécoise à avoir des funérailles nationales. Si des mesures telles des lois peuvent apporter certains résultats, elles ne peuvent pas imposer un changement de mentalité. Seule l'éducation, encore et encore, peut venir à bout des préjugés. Cette journée du 8 mars est, à l'image du 50^e anniversaire de l'Afeas, le moment pour se féliciter du travail accompli...

Importante, la journée du 8 mars? Plutôt essentielle!

L'Afeas Yamaska célébrera cette journée le vendredi 10 mars À Warwick. Cette activité, organisée par l'Afeas régionale, s'adresse à toutes les Afeas locales. Soyons nombreuses à représenter notre Association! Pour information, Monique au 450 789-3332.

Sauvons + de vies!



De la fourchette à la palette le 15 mars à l'Érablière Durocher

Le traditionnel repas de cabane à sucre, servi à volonté, vous est proposé, où dents sucrées et fins gourmets du temps des sucres seront comblés. Sylvain, bien reconnu pour la chaleur de son accueil, nous attend le mercredi 15 mars 2017 pour le souper. Membres et conjoints profiteront d'un rabais de votre Afeas. Votre prix sera de 18 \$ taxes incluses. Jeux, surprises et cadeaux vous attendent. Nos amis sont les bienvenus au coût de 20\$. Pour plus de renseignements, veuillez contacter Diane au 450 789-2175 ou Mariette au 450 789-2671.

Des jonquilles pour la recherche sur le cancer

La vente de jonquilles représente l'une des plus importantes activités de financement de la Société canadienne du cancer. À l'heure actuelle, le cancer est encore la première cause de mortalité au Canada. L'Afeas Yamaska a à cœur les succès des recherches acquis grâce à des dons récoltés lors d'événement comme la vente ionauilles. Ouatre bénévoles. membres Afeas, vous offriront ces fleurs au point de vente, soit au marché Richelieu Blanchette et Vincent de 10h à 17h les 31 mars et 1^{er} Manifestons notre générosité et soyons reconnaissants envers les gens accomplissent ce travail!

Mes salutations et à bientôt, Diane Bibeau Présidente

Organismes (suite)

La vie paroissiale

Premiers chiffres de recensement 2016 pour Yamaska

Statistiques Canada a récemment publié, partiellement, des données quant au dernier recensement effectué le printemps dernier. Ces données intéressent autant la Paroisse que la municipalité de Yamaska.

- La population de Yamaska est passée de 1644 en 2011 à 1687 en 2016, soit une augmentation de 2.6%.
- Le nombre de logements privés (incluant les résidences saisonnières) est de 938 et pour ce qui est du nombre de logements privés occupés de façon permanente par une ou plusieurs personnes, il est de 759.

Ces données sont intéressantes dans la mesure où la Paroisse connaît des difficultés financières inquiétantes et où elle aura à réfléchir pour corriger cette situation. Nous espérons que nous pourrons publier le bilan financier de la Paroisse dans le prochain numéro de l'Info d'Est en Ouest.

Inscriptions pour le sacrement de confirmation

Samedi 7 juin prochain à 14h00 en l'église de Yamaska, Mgr André Gazaille, évêque de Nicolet, va venir confirmer des jeunes de notre Paroisse



Saint-Michel; les parents désireux de présenter leur enfant au sacrement de la confirmation peuvent inscrire leur enfant au presbytère de la Paroisse (450-789-2115). Une rencontre des parents pour expliquer la démarche de préparation à la confirmation est prévue pour le 11 avril à 18h30 à l'église de Yamaska.

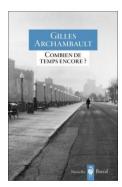
CARÊME 2017... UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

Dans notre monde bouleversé, dans nos situations de vie souvent difficiles, comment vivre notre foi comme disciples de Jésus? Comment continuer de vivre son message évangélique? C'est dans une démarche d'échanges et de réflexions, accompagnée de chants et de prières que nous voulons vous permettre d'exprimer les raisons de désespérance pour redécouvrir le message du Christ dans sa rencontre avec Nicodème, et ainsi naître et renaître spirituellement pour mieux continuer.

Mercredi 8 mars de 19h00 à 20h30 à la salle des Six à Pierreville (près de l'école) Bienvenue!

A ceux et celles de mon âge

Je suggère la lecture du dernier ouvrage de Gilles Archambault, <u>Combien de temps encore?</u> Plusieurs d'entre nous avons vécu des culpabilités malsaines, avec la conviction que nous étions les seuls à vivre nos contradictions, d'où renforcement du sentiment de culpabilité;



l'ouvrage d'Archambault peut nous aider à nous réconcilier avec nous-mêmes, non pas que l'auteur y va d'une charge à fond trains contre l'Église, la morale ou je ne sais quoi encore ; c'est plus doux et empathique que cela. Gilles Archambault résume en une question toutes les questions que nous pouvons nous poser sur nous-mêmes, peu importe notre genre de vie: 'Ma femme a-t-elle connu un peu de bonheur avec moi ? Je ne peux que le souhaiter.' (p. 28)

Lionel Émard, Ptre-Curé

Organismes (suite)

Âge d'Or



En mars, c'est le temps de se sucrer le bec avec un bon dîner traditionnel au Pavillon de l'Érable à Saint-Jude. Il se tiendra mardi le 14

mars. Ensuite, M. Yvon Daunais fera les frais de la musique et de l'animation. En plus du repas, il y aura dégustation de tire sur la neige. Bienvenue à tous!

Les futurs tournois se tiendront :

→ 16 mars : Salle Léo-Théroux à 13h00 (pétanque-atout)

 \rightarrow 28 mars : Granby (billard)

→ 6 avril : Roxton Pond (baseball poche)

→ 13 avril : Saint-Césaire (Whist)

Notre prochaine soirée de danse se tiendra à la salle Léo-Théroux, vendredi le 17 mars à 19h30 avec l'orchestre de M. Yvon Daunais suivie d'un goûter de fin de soirée. Espérant vous voir à cette occasion!

Nicole Benoit, présidente



Organismes

Bilbiothèque

ROMANS ADULTES:

Le cas Malaussène, Tome 1, Ils m'ont menti, de Daniel Pennac

Le sous-majordome, de Patrick de Witt **Peggy dans les phares,** de Marie-Ève Lacasse **Écorchée,** de Sara Tilley

L'Héritage de Cavendon, de Barbara Taylor Bradford

Le club des joyeuses divorcées, d'Evelyne Gauthier

Toujours maudit! De David Safier **En attendant Bojangles,** d'Olivier Bourdeaut (Grand prix RTL- Lire 2016, Le Roman des étudiants)

Des papillons pis du grand cinéma, d'Alexandra Larochelle

Des papillons pis de la gravité, d'Alexandra Larochelle

HISTOIRE

Sorel-Tracy d'antan, d'André Coté, Denis Duhamel et Jean-Claude St-Arneault

BONNE LECTURE! Jocelyne Lapierre, bénévole

Les heures d'ouverture de la bibliothèque sont les mardis de 14h00 à 16h00 et 19h00 à 20h00

Nous avons aussi un cartable de compilation des nouveautés des mois précédents que vous pouvez consulter et faire des réservations s'ils sont en circulation.

Lors de votre visite vous pouvez remplir un coupon pour le tirage d'un bon d'achat de \$25.00 chez Renaud Bray.